



Conseil communal  
Le bureau

## Extrait du procès-verbal Séance du mercredi 31 octobre 2018

sous la Présidence de Monsieur Jean-Denis Briod

**Préavis N° 16-2018**      **Entretien des aménagements paysagers - Etape 2 - Réaménagement des places de jeux du Quai Milliquet Sud, Collège des Alpes et ch. du Pré des Clos - Aménagement d'un espace ludique et sportif au quai Milliquet Nord et réponse au postulat de M. le Conseiller communal R. Carnello et consorts "Fitness urbain pour Pully"**  
**Crédit demandé : CHF 1'840'000.00**

### Le Conseil communal de Pully

vu le préavis municipal N° 16-2018 du 12 septembre 2018,  
vu le rapport de la Commission désignée à cet effet,  
vu le préavis de la Commission des finances,

### décide

1. d'allouer à la Municipalité le crédit de CHF 1'840'000.00 TTC, montant à prélever tout ou partie sur les disponibilités de la bourse communale, destiné au projet de réaménagement des places de jeux du quai Milliquet Sud, du Collège des Alpes, du ch. du Pré des Clos et du projet d'aménagement d'un espace ludique et sportif au quai Milliquet Nord ;
2. de considérer le projet d'aménagement d'un espace ludique et sportif au quai Milliquet Nord comme réponse formelle au postulat de M. le Conseiller communal R. Carnello et consorts « Fitness urbain pour Pully » ;
3. d'autoriser la Municipalité à recourir, si nécessaire, à l'emprunt pour le solde à souscrire aux meilleures conditions du marché ;
4. d'autoriser la Municipalité à amortir cette dépense par annuités égales sur 10 ans au maximum.

Pour le Bureau du Conseil communal de Pully

Le président

Jean-Denis BRIOD

Le secrétaire

Bernard MONTAVON

Pully, le 12 avril 2019

